

Grand débat national à Coudoux



Synthèse des débats des 8, 15 et 22 février 2019

organisés par le Forum Citoyen de Coudoux
à l'invitation du Maire et du Conseil Municipal

La rédaction de cette synthèse a été réalisée par Jean-Alain Bouchet sur la base des notes prises par les rapporteurs de chaque table de débat lors des séances des 7, 15 et 22 février. Cette synthèse s'attache à rendre compte du contenu des échanges tout en mettant en valeur l'enrichissement progressif apporté par des séances successives. Il ne fait que refléter la richesse des débats sans en fournir les détails. .

Données sur le débat du 8 février 2019

Lieu et horaires = salle des fêtes de Coudoux 18h30 - 20h00

Participation = 40 personnes

Forme = 4 tables de débat avec animateur et rapporteur

Thèmes des échanges = les 4 thèmes officiels

Données sur le débat du 15 février 2019

Lieu et horaires = salle des fêtes de Coudoux 18h30 - 20h00

Participation = 30 personnes

Forme = 3 tables de débat avec animateur et rapporteur

Thèmes des échanges = Démocratie+Ecologie+Services publics

Support = synthèse débat du 8 février

Données sur le débat du 22 février 2019

Lieu et horaires = salle des fêtes de Coudoux 18h30 - 20h00

Participation = 40 personnes

Forme = 3 tables de débat avec animateur et rapporteur

Thèmes des échanges : Démocratie+Ecologie+Fiscalité

Support = synthèse des débats du 8 et 15 février

Fiscalité et dépenses publiques

Ce thème a été analysé lors de la séance du 8 février sur la base de la trame de questions proposée dans le cadre du grand débat (questions 1 à 11). La séance du 22 février a porté uniquement sur les six premières questions. Les réponses des participants sont les suivantes :

Question 1 Quelles sont toutes les choses qui pourraient être faites pour améliorer l'information des citoyens sur l'utilisation des impôts ?

- sur l'utilisation des impôts : identifier par grandes masses financières l'affectation des différents types de prélèvement (TVA, IR, TIPP, cotisations sociales, impôts entreprises, ...) aux différentes dépenses de l'État par grande famille (protection sociale, dépenses sectorielles, dépenses régaliennes, éducation, recherche et soutien à l'industrie) ;
- 1. sur l'assiette fiscale : mieux communiquer sur les différentes contributions des ménages à l'impôt par classe de revenus. Une étude statistique permettrait d'éclairer le contribuable sur les prélèvements non progressifs (TVA, TIPP) ou faiblement progressifs (CSG).

Question 2 : que faudrait-il faire pour rendre la fiscalité plus juste et efficace ?

- Augmenter la TVA sur les produits de luxe, non nécessaires ;
- Diminuer la CSG pour les ménages dont le revenu se situe en dessous du 4ème décile ;
- Augmenter les impôts sur le revenu du capital ;
- S'assurer que l'impôt d'un ménage ne soit pas supérieur à celui additionné des deux personnes prise séparément (information non corroborée) ;
- Cibler les aides aux entreprises sur la réduction des charges salariales afin d'augmenter leur compétitivité en particulier pour celles qui exportent, celles qui sont en difficulté et celles qui investissent pour leur développement. Il est nécessaire de ne pas défavoriser le travail qualifié par une réduction des charges trop centrée sur les bas salaires ;
- Analyser finement les effets des aides fiscales aux entreprises afin de vérifier leur efficacité en terme de développement et s'assurer que ces aides ne sont pas détournées vers le profit capitalistique.

Question 3 : afin de réduire le déficit public de la France qui dépense plus qu'elle ne gagne :

- Taxer d'avantage les produits importés en Europe ;
- Emprunter d'avantage auprès de la Banque centrale européenne ;
- Réduire d'avantage le train de vie de l'État dans ses représentations de prestige ;
- Réduire les salaires de la haute fonction publique ;
- Réduire les emplois de complaisance dans la fonction publique territoriale ;
- Diminuer le budget du Sénat ;
- Supprimer les privilèges octroyés aux anciens présidents (secrétaire, voitures, gardes du corps etc.... après les 1 ou 2 mandats suivants. De même pour le 1er ministre

- Transformer le Comité économique et environnemental (CESE) : voir point 19 du thème « démocrate et citoyenneté » ;
- Tenir compte des avis de la Cour des Comptes, qu'elle ait un pouvoir judiciaire pour faire appliquer ses préconisations. Que le citoyen soit mieux informé, sur les administrations épinglées.

Question 4 : quels sont selon vous les impôts qu'il faut baisser en priorité ?

- Supprimer ou réduire fortement (moins de 2%) la TVA sur les produits alimentaires de première nécessité (fruits, légumes, riz, pâtes...) les produits non transformés.

Question 5 : Afin de baisser les impôts et réduire la dette, quelles dépenses publiques faut-il réduire en priorité?

- Les dépenses des collectivités territoriales.

Question 6 : parmi les dépenses de l'Etat et des collectivités territoriale, dans quels domaines faut-il faire avant tout des économies ?

- Regrouper les petites communes pour mutualiser ;
- Faire des économies d'échelle dans l'administration des collectivités locales en supprimant l'échelon départemental lorsqu'il existe une métropole et réduisant la complexité de la gestion des différentes states territoriales en accordant d'avantage d'autonomie dans les taches administratives ;
- Redonner du pouvoir aux communes, les maires sont les élus les plus proches du quotidien des français.

Question 7 : afin de financer les dépenses sociales,faut-il selon vous :

- Reculer l'âge de la retraite : non
- Augmenter le temps de travail : non
- Augmenter les impôts : non, mais que ceux qui doivent payer, paient. Mettre d'avantage de contrôle pour réduire l'évasion fiscale et les fausses déclarations. Mettre fin à l'optimisation fiscale ;
- Mettre des cotisations sociales équivalentes sur les robots : Il y a de moins en moins de cotisants, les robots petit à petit remplacent l'homme ;
- A revenu égal (salaires + aides + rentes + gains financiers) : impôt égal ;
- Chacun devrait pouvoir participer à la solidarité nationale par l'impôt, quels que soit ses revenus, d'une manière symbolique ! il est question de dignité et d'être acteur en tant que citoyen ;
- Faire comme aux états unis, chaque citoyen français, quelque soit sa domiciliation, devrait payer des impôts en France (encore pour une question de solidarité et de citoyenneté) ;
- L'état donne 110 milliards de subventions diverses aux entreprises : pour diminuer le coût du travail, diminuer de 50% les charges salariales parallèlement diminuer de les subventions et les reverser aux organismes sociaux ;
- Taxer les opérations financières pour diminuer les charges sociales ;

Question 8 : quels sont les domaines prioritaires où notre protection sociale doit-être renforcée ?

- Le logement : trop de logements insalubres, pas assez de logements sociaux
- Augmenter les centres d'hébergements, meilleur accueil pour permettre aux sdf d'y aller en toute sécurité. Afin également de supprimer ces nuits d'hôtel qui coûtent.

Les questions 7 et 8 n'ont pas été approfondi lors des séances du 15 et 22 février 2019

D'autres propositions ont été formulées :

- Réduire les salaires et avantages des grands patrons d'entreprises publiques où l'Etat à un pouvoir et plus généralement réduire l'écart entre patrons et salariés.

Organisation de l'État et des services publics

Ce thème a été analysé sur la base de la trame de questions proposée dans le cadre du grand débat (questions 12 à 32). Les réponses des participants de la séance du 8 février ont été débattues, complétées, amendées lors de la séance du 15 février à laquelle ont participé d'autres personnes. La synthèse de ces débats issue de ces 2 séances est la suivante :

Question 12. Que pensez-vous de l'organisation de l'Etat et des administrations en France ? De quelle manière cette organisation devrait-elle évoluer ?

Pour un citoyen, l'administration publique est considérée comme un tout « Etat + collectivité territoriales ». L'organisation de cet ensemble paraît trop complexe avec souvent des demandes répétées de même document pour des demandes différentes.

Question 13. Diriez-vous que vous savez quels sont les différents échelons administratifs (Etat, collectivités territoriales comme la région, la commune, opérateurs comme par exemple Pôle emploi ou la CAF) qui gèrent les différents services publics dans votre territoire ?

Non, pas de connaissance suffisante pour utiliser avec efficacité les services publics du territoire.

Question 14. Pensez-vous qu'il y a trop d'échelons administratifs en France ?

Oui, l'organisation des collectivités locales présente trop de strates : commune/ communauté de communes/ métropole/ département/ région. Il y a un ou deux niveaux de trop dans cette structure. Il est nécessaire de globaliser les compétences pour éviter les doublons et faciliter la lecture pour aller plus facilement chercher l'information au bon guichet. La complexité apparente de l'administration territoriale induit le sentiment d'opacité dans la prise de décision, laissant prise à des groupes d'influence.

Question 15. Quels sont les niveaux de collectivités territoriales auxquels vous êtes le plus attaché ?

En premier la commune, en second l'intercommunalité si elle est consentie (la Métropole Marseille Provence est imposée)

La Région et le Département viennent ensuite.

Il y a trop de communes de petites tailles.

Question 16. Selon vous, l'Etat doit-il aujourd'hui transférer de nouvelles missions aux collectivités territoriales ? Si oui, lesquelles ?

La régulation de la vitesse sur les routes départementales doit revenir au département avec un encadrement national pour obtenir une bonne appropriation des règles.

Question 17. Estimez-vous avoir accès aux services publics dont vous avez besoin ? Si non, quels types de services publics vous manquent dans votre territoire et qu'il est nécessaire de renforcer ?

Il faut faciliter l'accès à Internet, proposer de services de déplacement en mini bus pour les démarches administratives ou la présence physique est requise.

Les transports en commun entre différentes intercommunalités doivent être améliorés en créant une interconnexion des réseaux dans les zones périphériques..

Question 18. Lorsqu'un déplacement est nécessaire pour effectuer une démarche administrative, quelle distance pouvez-vous parcourir sans difficulté ? Jusqu'à 5, 10, 15, 20 kilomètres ? Plus de 20 kilomètres ?

Question individuelle à réponse multiple selon les situations : pas de synthèse

Question 19. Pour accéder à certains services publics, vous avez avant tout des besoins...

Question individuelle à réponse multiple selon les situations : pas de synthèse

Question 20. Quels nouveaux services ou quelles démarches souhaitez-vous voir développés sur internet en priorité ?

Un service que l'on peut intituler « bureau du temps » peut faciliter la coordination des déplacements pendulaires journaliers entre les activités d'école et activité des entreprises tout en faisant la promotion du télétravail.

Question 21. Si vous rencontrez des difficultés pour effectuer vos démarches administratives sur internet, de quel accompagnement souhaiteriez-vous bénéficier ?

Une prise en charge par un agent **compétent**

Un accompagnement humain.

Question 22. Pour chacune des nouvelles formes de service public suivantes, pensez-vous qu'il s'agit d'une bonne ou d'une mauvaise chose :

- Le regroupement dans un même lieu de plusieurs services publics (maisons de services au public)
- Les services publics itinérants (bus de services publics) car plus humain
- Le service sur prise de rendez-vous
- Les agents publics polyvalents susceptibles de vous accompagner dans l'accomplissement de plusieurs démarches quelle que soit l'administration concernée

Question 23. Avez-vous déjà utilisé certaines de ces nouvelles formes de services publics ? Si oui, en avez-vous été satisfaits ? Quelles améliorations préconiserez-vous ?

Question individuelle à réponse multiple selon les situations : pas de synthèse

Question 24. Quand vous pensez à l'évolution des services publics au cours des dernières années, quels sont ceux qui ont évolué de manière positive ?

Le trésor public, l'état civil, la sécurité sociale

Question 25. Quels sont les services publics qui doivent le plus évoluer selon vous ?

La CAF, la CARSAT, l'URSSAF pour les TPE/associations.

Question 26. Avez-vous déjà renoncé à des droits/des allocations en raison de démarches administratives trop complexes ?

Oui

Question 27. Si vous avez été concerné par certains des évènements de vie mentionnés dans le tableau ci-dessous, pouvez-vous indiquer les éléments de satisfaction ou/et les difficultés que vous avez rencontrés en précisant, pour chaque point de satisfaction et pour chaque difficulté l'administration concernée...

démarche handicap difficile
création entreprises
départ à la retraite

Question 28. Connaissez-vous le "droit à l'erreur", c'est-à-dire le droit d'affirmer votre bonne foi lorsque vous faites une erreur dans vos déclarations ? Si oui, avez-vous déjà utilisé ce droit à l'erreur ? A quelle occasion en avez-vous fait usage ?

Personne car la mesure est récente

Question 29. Pouvez-vous identifier des règles que l'administration vous a déjà demandé d'appliquer et que vous avez jugées inutiles ou trop complexes ?

Des règles ont été « jugées inutiles » mais pas d'identification lors des échanges

Question 30. Faut-il donner plus d'autonomie aux fonctionnaires de terrain ? Si oui, comment ?

L'autonomie ne doit pas être source de discrimination.

Question 31. Faut-il revoir le fonctionnement et la formation de l'administration ? Si oui, comment ?

Oui, se rapprocher du privé et revoir le statut.

Mieux répondre aux besoins de formation dans l'industrie ?

Question 32. Comment l'Etat et les collectivités territoriales peuvent-ils s'améliorer pour mieux répondre aux défis de nos territoires les plus en difficulté ?

Pas de réponse

D'autres propositions ont été formulées :

- Ne pas permettre les aller/retour des personnes formées pour la haute fonction publique (ENA) entre les fonctions politiques et les fonctions administratives

Transition écologique

Des sujets différents ont été abordés lors des trois séances selon les préoccupations des participants.

- Lors de la première séance, le questionnaire support du grand débat sur ce thème n'a pas été suivi car il est apparu trop restrictif pour un débat, par l'aspect individuel du questionnement proposé au regard de l'interrogation collective du changement de mode de vie vers une consommation plus responsable. Les travaux de cette séance ont mis l'accent sur la responsabilité citoyenne et celle des entreprises. En effet l'ambition d'un développement soutenable de l'économie vis à vis des générations futures a évolué vers un impératif écologique qui nous interroge profondément sur nos modes de consommation et **notre responsabilité vis à de la biodiversité**.
- La seconde séance a mis l'accent sur les **actions locales collectives et les grandes orientations nationales** portées par les pouvoirs publics à travers une véritable politique environnementale. Le débat lors de cette séance a porté principalement sur les transports et sur l'urgence de faire prendre conscience aux citoyens de la nécessité d'agir ne serait que pour la santé de nos enfants « Si nous ne changeons pas de mode de vie nos petits enfants mourront avant d'être vieux »
- La troisième séance a utilisé le questionnaire support du grand débat pour structurer les échanges.

Séance du 8 février :

Les pistes de propositions qui ont été débattues sont les suivantes :

1-1) Mettre en oeuvre une **formation à l'écologie** depuis l'école jusqu'à la vie active ;

1-2) Proposer un « **service écologique** » en contact avec le terrain sous forme de participation à des actions d'ONG avec délivrance d'attestation. Ce service écologique entre dans le cadre d'ensemble de service nationaux (défense, solidarité, vie associative, ...) ;

1-3) Rendre obligatoire toutes les entreprises la réalisation et l'évaluation de **plan de transition écologiques** de l'entreprise. Il s'agit d'aller plus loin que le RSE ;

1-4) Moduler la **TVA** selon les qualités environnementales des produits ;

1-5) Rendre obligatoire l'affichage de la **classe de recyclabilité des emballages**. Le consommateur doit savoir ce qui est fait réellement des emballages recyclés ;

1-6) Rendre obligatoire la mise en place de **consigne** pour les circuits courts dès que la valeur environnementale et sanitaire du mode de consigne est prouvée ;

1-7) **Augmenter le prix de l'énergie** tout en augmentant les aides aux ménages les plus dépendant du coût de l'énergie (aides fiscales aux travaux d'économies d'énergie, aides sociales, subventions, services, ...) de manière à compenser les coûts tout en incitant très fortement à investir jusqu'à la gratuité de surcoûts) ;

1-8) Mettre en place un **livret vert** (ou emprunt national) garanti par l'État permettant de financer à taux zéro les investissements privés d'économie d'énergie et de production d'énergie renouvelable.

1-9) La question de la limite entre « poids léger » et poids lourd à 3,5 T pour les désertes locales a été évoquée et a fait l'objet d'interrogations sur l'origine technique de cette règle européenne.

Séance du 8 février

Les pistes de propositions qui ont été débattues sont les suivantes :

2-1) Pourquoi le « **ferroutage** » n'est-il pas plus largement développé alors qu'il y a des lignes de chemin de fer inexploitées alors que les grandes lignes du réseau ne sont pas exploitées la nuit etc.. Un intervenant précise que ce sont les risques constants de grèves à la Sncf qui font obstacle au développement de ce mode de transport.

2-2) Sur le plan local on propose de développer les transports ferroviaires mais également les **transports en bus** avec des horaires mieux adaptés et des fréquences plus grandes. Il y a une culture du transport en commun à développer.

2-3) Un intervenant voit une solution dans le développement du déplacement en **trottinette**.

2-4) On s'interroge sur la disparition du « service » **pédibus** qui a connu un certain succès dans notre commune. Une explication est donnée : « c'était toujours les mêmes parents qui s'y collaient... »

2-5) Un intervenant propose de créer un **label « commune verte »** qui, selon les efforts faits par la commune lui permettrait de voir sa dotation financière augmentée ou diminuée.

Séance du 22 février

Les réponses au questionnaire sont les suivantes :

Question 33 : quel est aujourd'hui pour vous le problème concret le plus important dans le domaine de l'environnement ?

- Le réchauffement et le dérèglement climatique (CO2 lié à l'activité humaine);
- et la prolifération des déchets (ex : surconsommation de plastique).

Question 34 : que faudrait-il faire selon vous pour apporter des réponses à ce problème ?

- Développer le système de consignes;
- Respecter les accords de la COP 21;
- Obliger les commerçants et grandes surfaces à reprendre les emballages;
- Développer une éducation à l'écologie;
- Faire des économies d'énergie.

Question 35 : diriez-vous que votre vie quotidienne est aujourd'hui touchée par le changement climatique ? : oui

- Prolifération des oiseaux migrateurs en raison de l'élévation des températures;
- Les été sont plus chauds et les hivers moins froids : économie de chauffage en hiver, mais utilisation plus importante de la climatisation;
- Constat de l'érosion des côtes méditerranéennes et façade atlantique en raison de la recrudescence des tempêtes.

Question 36 : À titre personnel, pensez-vous pouvoir contribuer à protéger l'environnement ?

- En limitant ses déplacements;
- En choisissant plus souvent les transports en commun qui doivent de fait être développés, étendus, réorganisés avec de meilleures cadences.;
- N'acheter que des produits de saison et favoriser les producteurs locaux;
- Limiter l'usage de la climatisation;
- Pouvoir se déplacer en train afin de remédier aux nombreux embouteillages; sources de pollution atmosphérique. Il est impératif de rouvrir la GARE DE VELAUX (Rognac, Velaux, Aix, Marseille);
- Taxer les grosses cylindrés.

Question 37 : pensez-vous que vos actions en faveur de l'environnement peuvent vous permettre de faire des économies ?

- Oui, en développant une économie solidaire et circulaire.

Question 38 et 39 : Qu'est-ce qui pourrait vous inciter à changer vos comportements comme par exemple mieux entretenir et régler votre chauffage, modifier votre manière de conduire ou renoncer à prendre votre véhicule pour de très petites distances ? Quelles seraient pour vous les solutions les plus simples et les plus supportables sur un plan financier pour vous inciter à changer vos comportements ?

- Plus de pistes cyclables sécurisées;
- un développement des transports en commun avec un meilleur quadrillage et plus de cadences.

Question 40 : par rapport à votre mode de chauffage actuel, pensez-vous qu'il existe des solutions alternatives plus écologiques ?

- La géothermie, les pompes à chaleur, les panneaux solaires, des aménagements architecturaux sont des pistes pour économiser le chauffage. Toutefois, il existe beaucoup de méfiance envers les entreprises qui augmentent leurs tarifs quand l'État accorde des subventions et qui trop souvent déposent le bilan lorsque les aides disparaissent, source de nombreux contentieux.

Question 41 : Diriez-vous que vous connaissez les aides et dispositifs qui sont aujourd'hui proposés par l'État, les collectivités, les entreprises et les associations pour l'isolation et le chauffage des logements, et pour les déplacements ?

- Les participants estiment manquer d'information sur les diverses aides accordées par l'État et les collectivités;

Question 42 : Avez-vous pour vos déplacements quotidiens la possibilité de recourir à des solutions de mobilité alternatives à la voiture individuelle comme les transports en commun, le covoiturage, l'auto-partage, le transport à la demande, le vélo, etc. ?

- Le transport à la demande existe mais son mode de fonctionnement est peu connu par les participants.

Question 43 : Pensez-vous que les taxes sur le diesel et sur l'essence peuvent permettre de modifier les comportements des utilisateurs ?

- Oui l'augmentation des taxes peut contribuer à modifier les comportements mais cette décision est ressentie comme injuste. Pas de consensus sur cette question;
- Il faut taxer les bateaux de croisière et les poids lourds qui traversent la France.

Question 44 : À quoi les recettes liées aux taxes sur le diesel et l'essence doivent-elles avant tout servir ?

- Expliquer aux citoyens français à quoi servent les taxes et les impôts;
- Les participants souhaitent que ces taxes servent à financer les investissements en faveur du climat et les aides pour accompagner les Français dans la transition écologique.

Question 45 : Selon vous, la transition écologique doit être avant tout financée :

- Les participants estiment que la transition écologique doit être financée par le budget de l'Etat et la fiscalité écologique.

Question 46 : Et qui doit être en priorité concerné par le financement de la transition écologique ?

- Tout le monde doit être concerné par le financement de la transition écologique car tout est lié.

Question 47 et 48 : Que faudrait-il faire pour protéger la biodiversité et le climat tout en maintenant des activités agricoles et industrielles compétitives par rapport à leurs concurrents étrangers, notamment européens ?

- Modifier les accords d'échanges commerciaux existants et taxer les produits importés;
- Changer les modes de production agricole et dans l'agro alimentaire;
- Etendre les périmètres de protection des populations pour les préserver les effets des produits chimiques utilisés dans l'agriculture.

Question 49 : Que pourrait faire la France pour faire partager ses choix en matière d'environnement au niveau européen et international ?

- La réduction du gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires mais aussi dans les hôpitaux et en général dans les foyers français.

Démocratie et citoyenneté

Les propositions numérotées 9 à 11 émises par les participants de la séance du 8 février ont été débattues, complétées, amendées lors de la séance du 15 février à laquelle ont participé d'autres personnes. La séance du 22 février a permis d'approfondir certains sujets (service civique, vote obligatoire, CESE, tirage au sort) . La synthèse de ces trois débats est la suivante.

Les pistes de propositions qui font consensus au sein des participants sont les suivantes :

9) L'État est bien commun qui implique tous les citoyens. Actuellement les citoyens contribuent au fonctionnement de l'État uniquement par l'impôt. Lors du débat du 8 février a été envisagé des contributions en temps au fonctionnement de l'État ou des collectivités locales sous forme de **service national** ou de projets collectifs. Les participants au débat du 15 février ont débattu de cette piste en concluant qu'une forme de service national pour tous ne peut être envisagée que pour les jeunes sur la base d'une offre d'activité encadrée (**service civique élargi**). Cette offre doit être suffisamment large pour éviter l'absence de motivation. Par contre la contribution en temps obligatoire pour tous les citoyens ne paraît pas envisageable. La question de la participation reconnue comme équivalente au paiement d'une partie de l'impôt n'a pas été analysée (ex : travaux pour la commune en remplacement impôts fonciers). Le débat de la séance du 22 février a montré l'intérêt d'un service civique élargi en indiquant que l'on peut intégrer des projets collectifs portés par des citoyens (forme associative ou non?).

10) Le **Grand Débat National** devrait être **repris avant chaque élection et à mi mandat** pour faire respirer notre démocratie en favorisant une remontée des sujets et des pistes d'action qui ne sont pas dans les programmes politiques. Il s'agit de s'exercer collectivement à la démocratie participative à tous les niveaux où s'élabore la décision avant qu'elle ne soit prise. Il est nécessaire cependant de reconnaître que le manque d'expérience et l'absence d'approfondissement constituent des limites pour cet exercice. Dans le cadre d'un exercice annuel, il est nécessaire de préciser les questions en relation avec les élections et mieux organiser les débats. Ces débats sont nécessaires pour redonner confiance au monde politique. Au-delà du manque d'implication des citoyens dans la vie publique, se pose la question de la complexité des questions posées pour éclairer un sujet dans ses composantes sociales, économiques écologiques et culturelles. On attend du citoyen qu'il soit suffisamment éclairé pour qu'il appréhende cette complexité. Le débat est aussi une forme de contrôle citoyen sur les décisions prises et un moyen d'influer.

11) non retenu (voir ci-dessous)

12) Le **conseil/comité des sages** dans une collectivité pourrait rassembler les quelques citoyens motivés par la vie de la cité.

13) Un **cadre juridique pour les comités** communaux / arrondissement permettrait de légitimer leur fonction dans un champ d'action précis. Leur rôle est important pour le renforcement du tissu social.

14) L'**éducation civique et morale** reste superficielle sans mise en situation. Chaque enfant devrait se voir assigner un rôle dans la classe pour favoriser l'apprentissage de l'action collective. Impliquer d'avantage les citoyens dans la vie à l'école.

15) Le **vote blanc** doit être pris en compte quitte à reprendre les élections depuis les actes de candidature si d'aventure aucune majorité n'est obtenue.

16) Le **vote obligatoire** n'est pas une bonne solution pour accroître la participation. D'autres solutions sont à imaginer à travers l'éducation civique des enfants et leurs parents.

17) Le **RIC** peut être une solution pour la consultation directe des citoyens mais plutôt au niveau local sur des projets précis que l'on peut appréhender de manière concrète.

18) Les élus devaient avoir à leur disposition une **plateforme de débat** dédiée sur Internet pour organiser régulièrement des débats sous forme de téléconférence avec tout public en lien avec son mandat électif (ex : citoyen de la circonscription pour un député)

19) Le Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE) est une institution connue qui pourrait avoir davantage de relais locaux bénévoles pour organiser des consultations de terrain.

Certaines idées ne font pas l'objet de consensus au sein des participants :

Idée 9 bis) L'obligation de contribuer en temps de travail à toute personne recevant des aides sociales du type RSA a fait l'objet de débat sans consensus. La vision selon laquelle toute aide est une forme de rémunération qui doit avoir une contre-partie s'oppose à la vision selon laquelle les aides sociales ne sont que l'expression de la solidarité nationale envers nos co-citoyens en difficulté.

Idée 11) Le constat est fait que la consultation des citoyens sur les projets collectifs se heurte à l'absence de participation, rendant les élus peu motivés pour agir au-delà des obligations légales. Face à ce constat il a été proposé lors du débat du 8 février un **tirage au sort** des citoyens (idem jury d'assise) avec participation obligatoire permettrait d'impliquer d'avantage de citoyens tout en garantissant l'objectivité des avis. Cette proposition n'a pas été retenue par les participants au débat du 15 février en justifiant cette position par le fait qu'une personne tirée au sort ne se sent pas motivée et que les personnes motivées sont exclues. Le principe d'un tirage au sort n'est pas non plus un processus démocratique du fait de l'absence de choix du citoyen. La séance du 22 février a permis de revenir sur ce sujet en indiquant que le conseil national pour le débat démocratique a pour vocation d'organiser des débats au niveau national avec des citoyens recrutés par des organismes statistiques afin de présenter un panel large de profils socio-culturels. Bien qu'utile pour éclairer un sujet en amont d'une décision, ces groupes de citoyens n'ont pas la légitimité pour établir des propositions. Le tirage au sort peut cependant être envisagé au niveau communal en complément de l'avis des représentants des associations locales.

Informations :

Le **RIPC** (Référendum d'Initiative Partagée) est une solution peu mise en valeur. Il s'agit d'une forme de référendum qui repose sur une initiative parlementaire soutenue par les citoyens (10%). La réforme constitutionnelle de 2008 l'a rendu possible depuis janvier 2015.

En **Suisse**, l'assemblée soumet un texte à la consultation et les citoyens peuvent émettre un contre-projet mais à la fin ce sont les élus qui font la synthèse.

Enseignement sur l'organisation du grand Débat National à Coudoux

Les trois séances du « Grand Débat National » ont fait émerger une forte demande de prolonger ce débat citoyen, à savoir comment se réunir, se retrouver, pour continuer à débattre ne serait-ce qu'au niveau du village. Malgré la grande diversité des sujets proposés à travers les 4 grands thèmes, les débats sur 3 séances ont conduit à de nombreuses propositions construites collectivement. Plusieurs éléments d'organisation expliquent la qualité des résultats obtenus :

- 1) des tables de travail limitées à 10-12 personnes : au-delà il est difficile de construire une proposition argumentée ;
- 2) un animateur par table chargé de faire s'exprimer tous les participants sur chaque sujet et de conduire les débats dans le périmètre du thème de la table ;
- 3) un rapporteur chargé de rédiger une synthèse des échanges ;
- 4) un temps de débat limité à 1h30
- 5) des séances consécutives permettant un enrichissement progressif du thème soit par ajout d'argumentaire ou d'amendements (ex : organisation de l'État et services public) soit par l'ajout de nouveaux sujets (ex : écologie) soit par la recherche d'un consensus (ex : démocratie et citoyenneté). Cette enrichissement progressif est facilité par l'affichage de la synthèse des séances précédentes ; Un autre avantage est apparu à posteriori : c'est celui du croisement de public de sensibilité différente. En effet nous avons pu constater un biais dans la représentation des 4 tables du premier débat (ex : le thème de l'écologie a rassemblé les personnes les plus motivées sur ce thème). La proposition de séances successives a permis de croiser différentes visions d'un même thème. En effet une partie significative des participants a pu participer à deux séances voir trois pour quelques personnes ce qui conduit à s'intéresser à des thèmes différents de celui qui motive le plus (écologie, impôts, économie, social, ...)

Le regret le plus important est celui de l'absence de participation des jeunes adultes et la très faible représentation des actifs de moins de 50 ans. Il convient de s'interroger sur cette faible appétence au débat citoyen.